

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 7 AVRIL 1797.

De Rome, le 18 Mars.

Il a été tenu, vendredi dernier, un consistoire particulier, dont l'objet a été de s'occuper des moyens de pourvoir aux besoins pressans de cette capitale, et surtout à la disette du numéraire; il se paye pour le change de la Réale jusqu'à 15 pour cent, et 9 et 10 pour la monnoie; le change des cédules sur les places étrangères est de 48 pour cent.

Il a été envoyé une des nuits dernières à Fuligno, 460 chevaux des écuries du Pape, ce qui complète le nombre de 800 qui devoient être remis aux François.

S. S. vient d'accepter la démission de Mgr. Busca, et elle a nommé le cardinal Joseph Doria pour lui succéder au poste de secrétaire d'Etat.

Le Saint-Siège, par un concordat arrêté avec le cour de Naples, a cédé à S. M. Sicilienne, pour une seule fois, la nomination à tous les évêchés de son royaume.

L'on vient de découvrir ici un nouveau complot; dans la nuit de Mercredi, on a arrêté plusieurs personnes, tant séculiers qu'ecclésiastiques & militaires. L'on porte le nombre des conjurés à 600, tous armés. Le gouvernement a pris en outre différentes mesures pour faire échouer les projets que pourroient avoir les malintentionnés; toutes les gardes ont été doublées & les patrouilles renforcées par de la cavalerie; on a aussi fermé par précaution les portes du Vatican; elles sont gardées par des Suisses, & l'on a placé du canon aux deux principales portes d'entrée.

De Milan, le 28 Mars.

L'administration générale de la Lombardie vient de publier une proclamation, par laquelle une amnistie est accordée à tous les volontaires de la légion Lombarde qui ont abandonné leurs drapeaux, et qui rejoindront dans le délai d'un mois.

L'on croit que la province de Mantoue sera réunie à la nouvelle République d'Italie. La

municipalité de cette ville a aboli la noblesse.

Le Sénat de Gènes vient d'arrêter que cette ville seroit remise en état de paix; et en conséquence, il a déjà licentié une partie des milices. Cependant les murs, tant du côté de terre que du côté de mer, resteront garnis d'artillerie jusqu'à la paix générale.

L'on mande de Venise, que le gouvernement a ordonné l'expulsion de tous les étrangers qui se trouvoient dans cette ville.

Suivant les lettres de Pesaro du 14, quelques rassemblemens de paysans qui s'étoient formés de nouveau dans le duché d'Urbin et qui menaçoient les villes et les châteaux, ont donné lieu à différentes mesures. La ville de Rimini a été mise en état de défense, et on y a fait transporter beaucoup d'artillerie. L'archevêque d'Urbin a publié une lettre pastorale, dans laquelle il invite le peuple à la tranquillité. Le délégué que le Pape a envoyé dans ce duché, s'est rendu à Pesaro pour conférer avec le général Sahuguet; et d'après sa prière, ce dernier a fait émaner un décret, en date du 11, dans lequel il ordonne que les insurrections qui ont eu lieu dans le pays d'Urbin, soient regardées comme non avenues; que tous les habitans des campagnes retournent à leurs demeures et reprennent leurs travaux; les habitans des villes devront remettre leurs armes aux municipalités respectives; il sera établi dans la ville d'Urbin une garde nationale, composée des habitans les plus intéressés à maintenir la tranquillité. Le commandant militaire du duché d'Urbin ne pourra envoyer de troupes dans ledit duché, qu'au cas que les autorités constituées requéreroient son assistance pour le maintien des loix.

Bulletin de l'armée d'Italie. — Du quartier-général de Gorice, le 2. Germinal (22 Mars).

Les divisions Bernadotte & Serrurier se sont portées sur Gorice, que l'ennemi avoit évacuée; elles y ont fait une centaine de prisonniers, outre 1400 malades que l'ennemi y a laissés, ainsi que 6000 fusils, & des magasins d'effets & de subsistance.

L'avant-garde de Bernadotte a rencontré l'ennemi à Camigna; un escadron du 19^{ème} régiment de chasseurs l'a attaqué avec tant d'impétuosité, qu'il l'a mis en défordre après lui avoir tué & blessé beaucoup de monde; 50 chevaux & autant de prisonniers sont restés en notre pouvoir. — Le aide-camp du général Murat a été blessé.

Signé, Alex. Berthier.

Une autre lettre datée de Gorice le 23, annonce l'entrée des François à Trieste. (*Extrait des Gazettes de Milan*)

Du Piémont, le 21 Mars.

L'ordre a été donné de remettre sur le pied de guerre la légion et deux corps francs, ainsi que le régiment de Savoie infanterie; l'on doit aussi compléter tous les autres régimens. L'on dit qu'il va être formé deux camps, l'un à Novara et l'autre à Tortone.

Le bruit court qu'il a éclaté des troubles sérieux dans les environs d'Albe, Acqui & Mondovi, & que Pon a déjà fait marcher différens corps de troupes contre les révoltés.

Extrait des Nouvelles de Paris, des 28 & 29 Mars.

Le choix des électeurs a été terminé le 29 dans presque toutes les sections de Paris. Voici la liste qu'un de nos journaux vient de publier:

Lamilière, ancien intendant des ponts et chaussées; Meulan; Bellenger; Gervaise; Barthélemy, frère de l'ambassadeur; Marfolan, ancien greffier en chef de la chambre des comptes; Tourrolle, ancien conseiller au parlement; Plantigny, ancien receveur général des finances; Devaisnes, idem; Delorme, idem; de Bonnières, ancien avocat; le ci-devant baron de Choiseul, ambassadeur à Turin; l'abbé Sicard, instituteur des sourds et muets; Joly, huissier-priseur; de Mérat, ancien président de la chambre des comptes; Desmeuniers, ex-constituant; Cochin, ancien payeur des rentes; Thomé, notaire; Giard, ancien notaire; Salverte, fils d'un administrateur des domaines; d'Augerard, ancien directeur des domaines de la compagnie des Indes; Delamarre, ancien avocat; Geoffroy de Chamois, ancien conseiller au parlement. Talleyrand-Perigord, ancien évêque d'Autun.

M. de Vanvilliers, a été nommé électeur par une assemblée primaire de Corbeil.

Les nouvelles des départemens qui avoisinent Paris sont satisfaisantes relativement aux élections. A Rouen, à Amiens, à Valenciennes, les élections ont été fort tranquilles, et dignes de la cause que défendent les hommes gens.

A Nantes, les choix ont été assez bons, malgré les intrigues des jacobins, et l'indifférence coupable d'un grand nombre de négocians. A Blois, les jacobins ont été déjoués; ils ont triomphé à Limoges, à Montreuil-sur-Mer; dans les départemens de l'Ouest, les suffrages du peuple sont tombés sur les anciens chefs des chouans.

Le tribunal correctionnel de Paris vient de condamner le fameux perruquier millionnaire Leuthraud, marquis de Beauregard, à une amende infamante de 5,000 livres, à des restitutions avec dommages intérêts envers une compagnie de négocians, et à une année de fers pour escroquerie.

Cinquante maisons de la malheureuse ville du Château-du-Loir viennent d'être la proie des flammes. L'incendie a commencé vers le milieu de la nuit; rien n'a pu l'arrêter. Trois rues ont été entièrement brûlées. Une vingtaine de personnes ont été blessées, trois ont péri. On porte la perte des objets brûlés à un million.

Le tribunal de cassation, les sections assemblées, après une plaidoirie solennelle, a maintenu son jugement du 22 de ce mois, et a arrêté de dénoncer au corps législatif le ministre de la justice, comme auteur de son inexécution.

Les défenseurs officieux ont fait signifier, le 27 au soir, au conseil de guerre qu'ils prendroient les juges à partie, en cas de condamnation de leurs clients, et qu'ils devoient se regarder comme responsables de la vie des accusés.

Le conseil de guerre n'en a pas moins tenu sa séance le lendemain. En vain les accusés ont manifesté le désir qu'elle fût remise, attendu qu'ils étoient sans défenseurs. Le président a repris l'instruction, en engageant les accusés à ne pas persister sur un refus qui nuiroit plus à leur cause qu'il ne la serviroit. Alors le citoyen Dunan a lu un assez long mémoire qui contient l'histoire de sa vie, depuis 1785, époque à laquelle il avoit été destiné à être un des compagnons de voyage de M. de la Peyrouse. — L'accusé, pendant cette lecture, a souvent été obligé de l'interrompre à cause des larmes qui oppressoient sa poitrine et altéroient sa voix. Il n'a repris sa fermeté qu'à l'exposé qu'il a fait ensuite, mais de mémoire, de la conduite du général Malo dans toute cette affaire.

Suite de Londres, du 24 Mars.

Siècle de la Séance de la Chambre des Pairs du 21.

Lord Grenville: Il est fâcheux que dans une discussion aussi importante, la Chambre soit privée de l'expérience et des lumières du noble

lord qui la préside ordinairement. Il faut que le noble préopinant ait été bien persuadé de la force de ses raisons, pour n'avoir point voulu différer sa motion, sur-tout dans les circonstances où nous sommes. Cependant les raisons qui militent contre sa motion, sont si évidentes, qu'il suffira de les exposer, pour en faire sentir l'inconvenance. Ce seroit en effet violer le contrat solennel qui existe entre les deux pays, et rompre le lien principal qui doit les tenir unis. Les efforts qu'a faits le noble lord pour écarter cette objection, l'ayant laissée dans toute sa force, je me bornerai à quelques observations sur les motifs de la motion considérée en elle-même. On réclame en faveur de l'Irlande l'intervention paternelle de S. M.; mais un règne de 36 ans doit avoir prouvé que la sollicitude pour ce pays n'a jamais cessé. Si l'on compare l'état actuel de l'Irlande avec celui où les ancêtres de S. M. l'avoient laissée, on fera plus en état d'apprécier les effets de ses soins. Sous son règne, les Catholiques Romains ont obtenu l'exercice de leurs droits politiques, la jouissance paisible de leurs propriétés, l'abrogation des loix pénales, la liberté entière de leur culte, enfin la participation à tous les avantages sociaux et civils. Il leur a été permis de se livrer à toute espèce de commerce; d'entrer dans tous les états où l'on peut acquérir de l'honneur et de la réputation; et on leur a même accordé le droit de donner leur voix pour l'élection des membres du parlement. Aussi ont-ils témoigné la plus grande reconnaissance de tous ces bienfaits, et ils l'ont prouvée encore dernièrement par leur conduite, lorsque l'ennemi, séduit par de faux rapports, a osé tenter une descente en Irlande dans l'espérance d'y soulever le peuple. Les bonnes dispositions des Catholiques se trouvent confirmées dans la lettre circulaire que leur a adressée à cette occasion l'évêque de Cork, qui, ainsi que ses collègues, les guident si dignement en matière de religion. Sous ce point de vue la motion seroit donc inutile; mais elle seroit de plus dangereuse, en ce qu'elle attaque l'indépendance de l'Irlande.

Il existoit dans les registres, il y a 14 ans, un droit qui, à la vérité, n'étoit pas exercé, de pouvoir donner des loix à l'Irlande. Ce droit excita des réclamations assez vives, qui déterminèrent S. M. à engager son parlement à y renoncer, et le statut fut révoqué. Depuis, quelques difficultés qui n'avoient pas été prévues, donnèrent lieu à un appel devant vos Seigneuries, qui passèrent, à cette occasion, un acte par lequel elles renonçoient pour l'avenir, à porter aucun bill qui pût lier l'Irlande. Et

aujourd'hui, l'on viendroit vous proposer de vous mêler de l'état intérieur de ce pays! D'ailleurs ce qu'on vous propose, loin de remédier aux mécontentemens, ne serviroit qu'à les aggraver, en donnant lieu au peuple d'Irlande de penser que son propre parlement est moins occupé de ses intérêts que vous-mêmes. — Lord Grenville conclut par rejeter la motion.

Le comte Fitzwilliam appuie la motion. Il pense que la Chambre des Pairs peut s'adresser à S. M. sur un objet qui intéresse l'Empire Britannique. Il convient que l'état de l'Irlande est amélioré, mais il pense qu'il reste encore beaucoup à faire.

Le comte de Liverpool désapprouve la motion. Il demande si leurs Seigneuries trouveroient bon qu'il s'en fit une pareille dans le parlement d'Irlande sur les affaires de l'Angleterre. — Il pense aussi qu'une adresse à S. M. peut être convenable, mais quelle doit venir du parlement d'Irlande.

Le comte de Moira, dans sa réplique, soutient que quoique la législature de l'Irlande soit indépendante, cependant celle d'Angleterre peut s'entremettre quand il s'agit de l'intérêt commun des deux royaumes. Il reconnoit que le souverain s'est montré très généreux envers les Catholiques; mais il observe qu'on ne peut ignorer qu'ils insistent sur le droit d'être nommés membres de leur législature; dans la conviction où ils sont que c'est le seul moyen de faire cesser les persécutions qu'ils éprouvent. — Il cite 91 chefs de famille qui ont été chassés d'une de ses terres, après avoir été pillés, & quelques-uns même blessés. — Il sent toute la délicatesse de cette discussion, mais il y a été entraîné par la manière dont on lui a répondu. Non seulement des villages, mais encore des villes, des comtés entiers ont été déclarés en état de trouble: le militaire y a été envoyé pour les désarmer de force pendant la nuit, sans la présence d'aucun magistrat. La certitude de ces faits lui paroît démontrer la sagesse de sa motion, qui d'ailleurs ne contient aucun règlement intérieur, mais simplement une adresse au souverain, pour remédier aux erreurs, non de la législature, mais de l'administration. (La suite ci-après.)

De Bruxelles, le 29 Mars.

Le plus grand calme continue de régner dans nos assemblées primaires; l'on a vu avec plaisir une réunion de la ci-devant noblesse, de prêtres, de citoyens propriétaires et de négocians, ayant pour but d'opposer une digue puissante aux projets de la cabale révolutionnaire. Outre les personnes que nous avons déjà nommées, les élections ont choisi pour électeurs: les citoyens de Vleshoudeere, homme de loi; Henri van Schel, négociant; Depaep; Wesebeeke-Durdeele; Frédéric Romberg, négociant; Wanwel, ci-devant notaire; Marechal, homme de loi; Plovitz, banquier et officier municipal, van Merstratten, administrateur de l'hôpital St. Pierre; Deliage, homme de loi. Le banquieroutier Chapel a été décidément privé du droit de voter dans les élections, en conséquence d'un jugement du tribunal civil. C'est donc à tort que le journal Jacobin, intitulé le *Republicain du Nord*, avoit annoncé le contraire.

L'on s'attend à de mauvais choix dans les villes de Tournai, Anvers et Louvain, ainsi que dans les campagnes, par la raison que nous avons déjà énoncée. Dans la Flandre et surtout à Gand et à Bruges, les habitans ont montré moins d'insouciance, et l'on a lieu d'espérer que les complots des anarchistes y seront déjoués.

Il a été dit que le ministre Cochon avoit fait circuler une lettre dans nos départemens, pour faire nommer des ex-conventionnels dont le corps législatif a fait récemment la perte par le tirage au sort. — Un votant de l'une des assemblées primaires de Bruxelles, voulant complaisamment répondre aux vues bienfaisantes du ministre Cochon, et faire jouir promptement ses candidats proposés, vient tout bonnement d'en mettre cinq sur son billet de scrutin pour président, secrétaire et scrutateurs définitifs de son assemblée. — L'embarras auroit été de se rendre à leur poste sans voler.

Une grande partie de la troupe de scélérats, connue sous le nom de *garatens*, qui a désolé le département de l'Escaut, vient d'être faite & conduite dans les prisons d'On-denarde. Partout l'on commence enfin à donner une chasse vigoureuse à ces brigands.

L'on mande de Luxembourg que tous les bateliers & bateaux qui navigent sur la Moselle depuis Metz jusqu'à Trèves, viennent d'être mis en réquisition pour le transport d'une énorme quantité de bombes, de boulets, de munitions de guerre de toute espèce & d'attirails de siège. Il est passé le 20 & le 21 de ce mois à Luxembourg, un train considérable d'artillerie de gros calibre escorté par plusieurs compagnies de canonniers, venant de Thionville & se rendent sur le Hundsruck. Il passe aussi journellement par cette forteresse des corps de troupes de toutes les armes, arrivant de l'intérieur de la république & destinés à grossir les armées du Rhin. Nous apprenons également qu'il défile chaque jour, des convois d'artillerie & de munitions de guerre sur la Meuse; ils se rendent à Liège & à Maestricht, d'où on les fait ensuite passer sur la rive gauche du Rhin.

De Raishone, le 3 Avril.

La journée d'hier a été pour cette ville un jour d'allégresse. S. A. S. le prince de la Tour et Taxis, de retour de Vienne, a fait son entrée en sa nouvelle qualité de commissaire principal de S. M. l'Empereur à la diète générale de l'Empire. Cette cérémonie a eu lieu avec la

plus grande solennité. La cavalerie bourgeoise qui avoit été au devant de S. A. S. formoit une partie de son cortège; Elle traversa la ville dans un superbe carrosse de gala, et au bruit de l'artillerie des remparts. La garnison de la ville et plusieurs compagnies d'infanterie bourgeoise étoient sous les armes et lui rendirent tous les honneurs militaires. Arrivé à son palais, une députation du magistrat complimenta ce prince, et lui exprima les vœux et le respect de toute la bourgeoisie.

L'on n'a aucune nouvelle certaine des armées. Si l'on en veut croire une lettre de Salzbourg du 31, une colonne de l'armée ennemie s'est portée directement sur Clagenferth pour pénétrer de plus en plus dans la Carinthie, tandis qu'une autre paroît vouloir se diriger sur Salzbourg. L'archevêque avoit déjà fait partir ses bagages le 31.

La levée en masse en Hongrie va avoir lieu. L'Archiduc Palatin a dû se rendre à Presbourg pour cet objet.

D'Ispruck, le 31 Mars.

Nos craintes commencent à se dissiper. La levée en masse a eu lieu, et les habitans témoignent la meilleure volonté et la plus grande haine contre les françois. M. le général de Kerpen a déjà remporté quelques petits avantages sur l'ennemi, et l'on dit même qu'il a fait un mouvement en avant de Sterzingen. M. le général de Laudon est toujours posté près de Meran avec son corps, qui a reçu quelques renforts. L'on s'attend à une action décisive, et l'on a l'espoir que l'ennemi échouera dans ses tentatives.

De Heidelberg, le 5 Avril.

M. le général de Mack est allé à Ulm, d'où l'on croit qu'il se rendra près de S. A. R. l'Archiduc Charles. Mais son absence ne sera point longue, et il reviendra incessamment à l'armée du Rhin. Un corps nombreux de troupes doit se rassembler dans les environs d'Ulm.

Fautes à corriger.

Dans notre Numéro 90, second article de Paris, dernier paragraphe, Ligne 4: Il faut lire l'inverse. C'est le Prince de Nassau-Saarbruck qui a épousé une princesse de Montbarrey.

Dans notre No. 95. Article de Bâle, Ligne 4. Gradisca (Gorice), Lisez: Gradisca (près de Gorice).

* * M. la Carrière, prêtre de Paris, & M. de Boffecant, chevalier de St. Louis, sont priés de donner leurs adresses à M. Martin, prêtre de Paris, chez Me. Warnken, Mde., rue de Brunswick, à Hildesheim.

* * Domenico Andermati, fabricant de Chocolat, a l'honneur de prévenir le Public, que, pendant la foire, il aura un dépôt de Chocolat de différens prix & de différenes qualités, rue de la Monnaie, No. 209.

* * Me. la Veuve de Louis Gaeta est priée d'indiquer son domicile à M. Pierre Charles Ramadier, Schnurgasse, No. 73, à Francfort.

* * Deux chambres garnies, dans un jardin très agréablement situé, sont à louer pour l'été; s'adresser au Bureau de ce Journal.

* * M. le Marquis de Livron est prié de nouveau de faire savoir de ses nouvelles chez Mgr. l'Evêque suffragan de Trèves, à Fulde.